



LES ÉCOLES DU DIMANCHE EN FRANCE (1852-1902)

Anne Ruolt

► **To cite this version:**

Anne Ruolt. LES ÉCOLES DU DIMANCHE EN FRANCE (1852-1902)
: HISTOIRE D'UN DISPOSITIF ÉDUCATIF " PANANTHROPIQUE "
. Études théologiques et religieuses, 2011, t. 86 (1/ 2011), p. 71-99.
<https://www.cairn.info/article.php?ID_ARTICLE=ETR_0861_0071>. <hal-01337307>

HAL Id: hal-01337307

<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01337307>

Submitted on 24 Jun 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



LES ÉCOLES DU DIMANCHE EN FRANCE (1852-1902)

HISTOIRE D'UN DISPOSITIF ÉDUCATIF « PANANTHROPIQUE »

Publié dans la Revue : *Études Théologiques et Religieuses* (ETR), 2011/1, (Montpellier)

Fondée un peu plus d'un an après la promulgation de la Loi Falloux du 15 mars 1850, la Société des Écoles du Dimanche œuvre à promouvoir l'éducation religieuse protestante en France, alors qu'auparavant les Écoles du Dimanche enseignaient également la lecture et l'écriture en s'inspirant du modèle anglais. La littérature produite par la Société dans la seconde moitié du XIX^e siècle témoigne d'une hésitation quant au statut des Écoles du Dimanche : relèvent-elles de la scolarité au sens ordinaire ou faut-il voir en elles une activité culturelle ? Anne Ruolt montre les enjeux de cette hésitation en examinant les modèles et concepts pédagogiques qui la sous-tendent.*

La première tentative de pénétration des Écoles du Dimanche (EDD) en France date du 7 août 1814, dans un climat tendu, peu après la chute du Premier Empire (6 avril 1814) et l'adoption de la Charte du 4 juin 1814, proclamant le catholicisme religion d'État : il s'agit de la création d'une proto-École du Dimanche à Luneray par le pasteur Laurent Cadoret (1770-1861). C'est cependant l'action engagée à Bordeaux dès 1815 par le pasteur François Martin père (1857-1838) et ses collègues du Midi qui, avec l'engagement à Paris de notables protestants dans un Comité d'Encouragement lance le Mouvement s'inscrivant dans la durée. Ces « Écoles des deux cités » palliaient à la fois le manque d'enseignement biblique au sein des familles protestantes et le manque d'instruction primaire « acceptable » pour de nombreux protestants du début du siècle.

Mais le nom « d'école » appliqué aux EDD est-il judicieux ? En 1859, Adam Vulliet (1814-1892) déplorait ce choix. Il préférerait parler de « culte pour enfants¹ ». C'est la définition que donnait déjà en 1845 le pasteur Laurent Montandon (1803-1876), sept ans avant d'être nommé premier président de la Société des Écoles du Dimanche (SEDD). Ce dernier voyait comme « une chose toute naturelle que d'établir aussi des assemblées de culte public pour les enfants, où tous les exercices seraient mis à leur portée : c'est là ce qu'on appelle des *Écoles du dimanche*² ». Alors que dans son *Essai sur les Écoles du Dimanche*, Gauthey (1795-1864)³ reconnaît à ces écoles un caractère de recueillement plus propice au

* Anne RUOLT est enseignante à l'Institut Biblique de Nogent et chercheuse postdoctorale au Centre Interdisciplinaire sur les Valeurs, les Idées, les Identités et les Compétences en éducation et en formation, UFR des Sciences de l'éducation, Université de Rouen.

¹ Adam VULLIET, « Éducation, des écoles du dimanche », in *Le Chrétien évangélique au XIX^e siècle*, Lausanne, Bridel, 1859, p. 282.

² Laurent MONTANDON, *Étude élémentaire du décalogue*, Paris, Delay, 1845, p. 113. Les ital. sont de l'auteur.

³ Le pasteur Louis-Frédéric François Gauthey fut une figure type du « réveillé » vaudois non *libriste*, de l'aile intellectuelle, et il connut deux carrières : l'une de pasteur pédagogue en Suisse ; l'autre de pédagogue pasteur en France. Pasteur à Yverdon de 1823 à 1826 où il est proche de Pestalozzi, puis à Bulle de 1826 à 1828, où il supporta mal le climat, son dernier poste fut à Lignerolle, de 1828 à 1845. C'est à Lignerolle qu'il rédigea le mémoire, *Des changements à apporter au système de l'instruction primaire dans le canton de Vaud*, en réponse à un appel lancé par les autorités cantonales, qui voulaient former les maîtres. La valeur de ce travail lui valut d'être nommé, le 11 mai 1833, directeur de l'École normale du Canton de Vaud par le Conseil d'État. Il dirigea l'École Normale de Lausanne pendant 11 ans, de 1834 à 1845. Ses choix politiques le poussèrent à démissionner de son poste, avec 160 autres pasteurs, en 1844, lorsque les radicaux accédèrent au pouvoir. De 1846 à 1864, il dirigea alors l'École Normale Protestante de Courbevoie (SEIPPF), destinée surtout à former des instituteurs protestants membres des Églises concordataires. De son côté, de 1833 à 1883, la Société Évangélique a ouvert 80

dimanche qu'à celles de la semaine, selon le directeur de l'École Normale de Courbevoie, la fonction des EDD est de venir « au secours de l'éducation domestique⁴ ». Ce n'est qu'au début du XX^e siècle, que dans le fil de pensée de Wilfred Monod (1867-1943), plusieurs pasteurs cherchent à donner à l'École du Dimanche le statut d'école préparatoire à l'entrée au catéchisme⁵.

L'ambiguïté entre la fonction de « culte » et d'« école » est encore illustrée par un quiproquo « salulaire » à l'Église méthodiste de Lausanne. En effet, lorsque le 2 décembre 1845, un arrêté interdit tout culte hors des temples de l'Église Nationale dans le canton de Vaud, les réunions purent se tenir dans l'EDD située à peine à cinquante mètres de la préfecture de Lausanne. L'arrêté ne concernant que le culte et non les écoles, Charles et son fils Jean-Paul Cook tentèrent de maintenir l'école, qui ne fut pas interdite. Lelièvre commentait *a posteriori* : « L'EDD de la Palud fut le seul service religieux qui pût être célébré librement à Lausanne, en dehors des temples officiels⁶ ».

Que penser de l'hypothèse de Matthieu Lelièvre, cité par l'historien du protestantisme Frank Puaux (1844-1922), selon qui la place prise par l'instruction biblique fut une sorte « d'artifice habile », mais nécessaire, pour régler l'épineux problème du « travail dominical » ? En faisant de l'EDD un « culte pour enfants », le moniteur n'était pas assimilable à un maître d'école de semaine, mais plutôt à un ministre du culte adjoint, respectant ainsi une certaine interprétation de la quatrième parole du décalogue, interdisant le travail le dimanche (voir Puaux, [remplacer la parenthèse par une note avec réf. complètes puisqu'il y a une indication de page ou renvoyer à une note] 1889, p. 467)

À partir des périodiques et Procès Verbaux des Assemblées Générales (PV d'AG) de la SEDD et de l'essai sur les EDD de Gauthey, cet article s'intéresse à l'évolution des pratiques de ces écoles, encouragées dès 1852 par la SEDD – après les effets de la Révolution de 1830 et de la loi Guizot (1833) – juste après la promulgation de la loi Falloux (1850) et jusqu'au cinquantième anniversaire de la SEDD. Quelles fonctions remplissaient les EDD dans cette deuxième moitié du XIX^e siècle ? Peut-on préciser un modèle ou un concept pédagogique particulier en vigueur dans ces écoles ?

I. DE L'IMPULSION DONNÉE AUX EDD PAR LE PASTEUR METHODISTE JEAN-PAUL COOK (1828-1886)

C'est en 1852, vingt-quatre ans après la création du Comité d'Encouragement des Écoles du Dimanche (CEDD), que naît la SEDD. Contrairement au premier Comité (1826-1828) puis, à la Société d'Encouragement pour l'Instruction Primaire parmi les Protestants de France (SEIPPF, créée en 1829) qui le prolongea, ce sont des pasteurs et non des notables protestants qui sont les fers de lance de cette Société. Alors que le CEDD avait privilégié l'alphabétisation des jeunes protestant(e)s non scolarisé(e)s, si la SEIPPF s'était spécialisée

écoles et employé 275 instituteurs ou institutrices, dont un grand nombre avaient suivi les cours de ses Écoles normales. Voir Isabelle OLEKHOVITCH, « Les écoles protestantes en France de 1815 à 1880 », in *Théologie Évangélique*, vol. 6.1, 2007, p. 33.

⁴ Louis-Frédéric François GAUTHEY, *Essai sur les écoles du dimanche*, Paris, Agence de la Société des Ecoles du Dimanche, 1858, p. 10.

⁵ Wilfred MONOD, in de VABRES, *Actes et décisions du synode général officieux des Églises Réformées [Évangéliques] de France tenu à Anduze du 24 Juin au 2 juillet 1902*, p. 141-142. Le synode officieux de Haute-Ardèche suggérait lui aussi un examen des connaissances pour les jeunes de 10 à 13 ans fréquentant l'École du Dimanche, là où d'autres organisaient plutôt des concours (A. Donnedieu de VABRES, « Rapport sur les vœux et résolutions des synodes particuliers », in *Actes et décisions du synode général officieux des Église Réformés [Évangéliques] de France tenu à Anduze du 24 Juin au 2 juillet 1902*, Alençon, commission permanente du Synode, 1902, p. 141-142, p. 115).

⁶ Matthieu LELIEVRE, *La vie de Charles Cook*, t 2, Paris, Librairie Évangélique, 1897, p. 241-242.

dans l'enseignement primaire de semaine et la formation des instituteurs, la SEDD elle se consacrait à l'enseignement biblique et à la formation des moniteurs. Ce sera très naturellement que, conjointement, en 1881, la SEIPPF et la SEDD, fondèrent les *Écoles du Jeudi*, pour offrir un cadre à l'instruction religieuse qui ne figurait plus dans le *curriculum* des écoles primaires selon la loi Ferry⁷.

1. De l'importance des publications

Si Jean-Paul Cook (1828-1886), de culture anglo-hélicéto-française, n'a pas fondé les EDD en France, il a été, selon les termes du rédacteur du *Journal des Écoles du Dimanche* (*JEDD*), « [l]'homme des EDD, l'ami et le prédicateur de nos enfants » (voir Lelièvre, *JEDD*, 1893, p. 472). Il a aussi cherché à être le fédérateur des EDD en France, vues comme un moyen d'insuffler le Réveil et d'unir l'action des Églises protestantes auprès des enfants par les moniteurs. Même si toute son énergie et ses moyens financiers personnels ne pouvaient suffire à mener à bien cet ambitieux projet, il faut lui attribuer l'initiative d'une Société qui a existé pendant presque 150 ans (1852 à 1999 ou 2003⁸). Jean-Paul Cook fit ses premières armes dans l'EDD de la première Église Méthodiste fondée par son père à Lausanne. En 1847, alors âgé de 19 ans, sur la demande d'une dame de Paris, il rédigeait un premier opuscule, fruit de son expérience et de sa réflexion, pour aider ceux qui souhaitaient fonder une EDD : *Histoire et Organisation d'une École du Dimanche*⁹. À Jersey, en 1848, il publia *Le Petit Messager des Écoles du Dimanche*, puis dès son arrivée à Paris, il chercha à publier *Le Magasin des Enfants* (*MEDD*)¹⁰. S'il s'attira beaucoup de sympathie de la part des pasteurs, et se donna corps et biens à l'ouvrage, il ne reçut cependant quasiment aucun soutien financier des Églises. Jean-Paul Cook rapporte lui-même ses premiers temps à Paris.

Je me vois encore arrivant à Paris. Dieu m'avait mis au cœur de publier un petit journal sous le titre de : *Magasin des Écoles du Dimanche*. Je fis une tournée chez tous les pasteurs pour avoir leur avis à ce sujet. Tous me dirent que mon idée était bonne, mais qu'elle ne pouvait être réalisée, en France. L'imprimeur même, comme je lui parlais d'un tirage de quatre cents numéros, me dit : « Consentez, monsieur, à n'en tirer que deux cents »¹¹.

Dès son établissement, les périodiques jouent un rôle très important dans la vie de la SEDD. Le *Magasin des Écoles du Dimanche* que publie Cook, à ses frais, à Paris, de 1851 à 1857, faillit cependant disparaître pour cause de compte déficitaire. Le mensuel sous-titré

⁷ Jean LAROCHE, « Rapport du directeur : notre passé nos espérances : “ Notre passé et nos espérances : exposé du Directeur, M. le pasteur Jean Laroche ” », in *Les 75 ans de la SEDD, Qu'avons-nous fait pour nos enfants ? L'œuvre accomplie par la Société des Écoles du Dimanche de France depuis 1852*, Paris, SEDD, 1827, p. 17 (SEIPPF, AG du 7 Mai 1881, 112 p.). Une « exception » de droit local, et non la loi de séparation entre l'Église et l'État (1905), s'applique en Alsace-Lorraine, en Guyane, à Mayotte, à la Martinique, en Guadeloupe, ou bien encore à l'île de la Réunion.

⁸ Fondée en 1852, la SEDD prit le nom « d'Association protestante française des écoles du dimanche et du jeudi » en devenant une association loi 1901. Le 21 décembre 1999 (J.O. du 22.01.2000) l'association devint la Société d'édition et de diffusion du service catéchétique du conseil permanent luthéro-réformé (S.E.D.). Le 18 avril 2002 (J.O. du 11.05.2002) son objet est modifié. Sa dissolution a lieu le 17 janvier 2003 (J.O. du 08.03.2003).

⁹ Jean-Paul COOK, *Histoire et organisation d'une École du Dimanche avec quelques conseils à ceux qui donnent aux enfants une instruction religieuse*, Paris/Nîmes/Lausanne, Delay/Garve/Bridel, 1847, 30 p.

¹⁰ Matthieu LELIEVRE, « Paul Cook et les écoles du dimanche », in *JEDD*, 1893, p. 467-472.

¹¹ Henry PAUMIER, « Société des Écoles du Dimanche », in Frank PUAUX, *Exposition Universelle de Chicago, Les œuvres du protestantisme Français au XIX^e siècle*, Paris, Comité Protestant Français, 1893, p. 351, Matthieu LELIEVRE, « À nos lecteurs », in *JEDD*, Paris, SEDD, 1893, p. 469.

« Journal d'Éducation chrétienne », était destiné aux instructeurs afin de les aider dans leur tâche d'enseignant auprès des enfants. Il survécut jusqu'en 1863 grâce à un comité de rédaction qui prit le relais, avec Henri Paumier (1820-1899) comme rédacteur. Faute d'abonnés, après l'erreur stratégique d'avoir édité les *Leçons Bibliques* à part¹², Le *MEDD* cessait de paraître alors que les *Leçons Bibliques* continuaient d'être diffusées auprès des moniteurs de 1860 à 1888.

Paumier lançait alors, en 1864, *Le Musée des Enfants*, conçu comme un véritable hebdomadaire, pour tous les enfants. Cet hebdomadaire de huit pages, de la collection « Bibliothèque des EDD », paraissait chaque samedi pour être remis le dimanche aux enfants de ces écoles. Mais il cherchait à atteindre plus largement la jeunesse avec une littérature de qualité, « inspirant des sentiments honnêtes », et excitant la jeunesse « au devoir ». Les rubriques, mais aussi le choix varié des personnes citées, témoignent de cette volonté d'entrer dans tous les foyers français pour y faire pénétrer l'esprit de l'évangile par différents récits historiques où informations culturelles, sans qu'il heurte les différentes traditions religieuses ni qu'il fasse preuve de mépris envers la culture générale. Les articles variés présentent les habitants de Madagascar, Galilée, l'horloge astronomique de la cathédrale de Strasbourg, l'histoire d'une mouche ou du ver à soie, la fenaison, des anecdotes, la fête des EDD de Paris au Cirque Napoléon, dans le premier volume déjà. Le premier article esquisse les ambitions du comité de rédaction : éveiller chez les enfants « une riche galerie de tableaux qu'ils se plairont à contempler, et qui se graveront dans leur souvenir, pour l'agrément et l'avantage de toute leur vie¹³ ». En effet, si la publication se veut être « l'Ami des enfants des Écoles du Dimanche », elle se veut surtout être l'ami de tous les enfants et de tous les parents, quelles que soient leur condition sociale et leur confession religieuse, justifiant théologiquement son choix non par un proto-œcuménisme mais au nom de la Providence¹⁴ que le premier article présente ainsi :

Nous ne connaissons pas de ligne de démarcation bien tranchée entre les âges, entre les rangs, entre les partis et les sectes, dès qu'il s'agit des éléments de la vie intellectuelle et morale, qui est la même pour tous. Nous respirons tous le même air, enfants et hommes, savants et ignorants ; nous recevons du même astre resplendissant une égale mesure de lumière et de chaleur ; nous demandons et acceptons le même pain sur nos tables diversement ornées et inégalement chargées ; sachons donc aussi, pour la vie spirituelle, respirer le même air, nous délecter aux rayons du même soleil, et restaurer nos forces en recourant pour une part, et tous de la même manière, au plus simple des aliments, base de la nourriture commune¹⁵.

Trop coûteux, l'hebdomadaire cessera de paraître en 1868¹⁶. En revanche, dès 1874, la *Feuille du Dimanche*¹⁷ remporta un franc succès auprès des enfants¹⁸. Celle-ci paraissait

¹² Jean LAROCHE, « Notre passé et nos espérances, rapport du directeur sur les 75 ans de l'œuvre », in *JEDD*, Paris, SEDD, février 1928, p. 54-55.

¹³ Henry PAUMIER, éd., « Qui est là ? », in *Le Musée des Enfants*, Paris, Imp. Raçon, 1864, p. 1-2.

¹⁴ Ce concept de Providence qualifie l'action personnelle du Créateur qui garde et gouverne tout ce qu'il a produit. Il s'oppose à la fois à une vision du monde épicurienne selon laquelle le hasard régit le monde, et à une vision stoïcienne, selon laquelle ce serait le destin qui régit toute chose.

¹⁵ Henry PAUMIER, éd., « Qui est là ? », *op. cit.*

¹⁶ En 1887, les éditions Desclée de Brouwer publient à leur tour un mensuel appelé *Le Musée des Enfants*. Celui-ci est cependant davantage marqué par des sujets d'intérêt catholique, comme la vie des saints etc., mais elle introduit des « jeux d'esprit ou de récréation ». Une revue plus ancienne, portant ce même titre, était publiée dès 1833, selon Christine Thirion (« La presse pour les jeunes de 1815 à 1848 », 1972, n° 3, p. 111-132, <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1972-03-0111-002>, site consulté le 8 novembre 2009). Le volume de 1850 se présente ainsi : « Rédigés par les sommités de la littérature et l'élite des écrivains spéciaux et richement illustré

comme support pédagogique à la leçon dominicale et non comme un périodique plus général pour la jeunesse. En 1888, le méthodiste Matthieu Lelièvre prenait en charge la rédaction d'un nouveau périodique : le *Journal des EDD (JEDD)*¹⁹, vite surnommé « *Le journal Rose* » en raison de la couleur de sa couverture.

Il reprend la visée et le concept pédagogiques du premier *Magasin des Écoles du Dimanche* : aux informations pédagogiques destinées aux instructeurs et aux parents, il inclut de nouveau la publication des leçons. Ce sont les publications, support aux leçons des EDD, destinées à un public cible plus marqué institutionnellement (moniteurs ou enfants des EDD), qui perdurent ou renaissent, attestant l'identité propre de ces écoles « institutions propres au Réveil²⁰ » ou « fruit excellent du Réveil [protestant] anglais²¹ », et répondant à ses besoins spécifiques. Au-delà de la concurrence avec le développement de la littérature de jeunesse plus généraliste, c'est la spécificité chrétienne, centrée sur la lecture suivie de la Bible qui fait la « réussite » des périodiques.

2. Le trio fondateur et l'interdénominationalité du Mouvement

C'est avec l'appui du pasteur réformé « orthodoxe large » ou « proto-libéral modéré » Montandon (1803-1876)²², qui avait publié une *Histoire Sainte*²³ dès 1848, directeur de

par nos premiers artistes. » La publication proto-laïque, se fixait l'objectif « d'offrir à l'enfance une lecture qui lui inspire le goût de l'instruction et l'amour du bien. Cherchant autant à développer l'esprit qu'à élever l'âme de ses jeunes lecteurs, elle avait pour devise *Utile Dulci* (joindre l'utile à l'agréable).

¹⁷ Tirée à 3 000 exemplaires en 1874, elle prend le nom de *La Feuille de l'École du Dimanche*. La publication avait été lancée par N. Weiss, grâce à un don de 1 500 francs recueillis aux États Unis. Voir Jean LAROCHE, « Notre passé et nos espérances », *op. cit.*, p. 16, n. 1.

¹⁸ Frank PUAUX, *Exposition Universelle de Chicago, Les œuvres du protestantisme français au XIX^e siècle*, Paris, Comité Protestant Français, 1893, p. 354.

¹⁹ La revue prend en 1974 le nom de *Point catéchétique*, puis de 1993 à 2004, *KT point catéchétique : magazine des catéchètes*. Celui-ci fut remplacé, en 2005, par une version électronique <http://www.pointkt.org>.

²⁰ Alice WEMYSS, *Histoire du Réveil 1790-1849*, Paris/Lausanne, Les Bergers et les Mages/Ale, 1977, p. 113.

²¹ Matthieu LELIEVRE, « Un coup d'œil sur l'histoire des écoles du dimanche en France », in *JEDD*, Paris, SEDD, 1890, p. 364-367 et p. 405-409.

²² Montandon est, selon Jean-François Zorn, difficilement classable. En 1852 il publiait une *Étude sommaire de la religion chrétienne à l'usage des catéchumènes des communions évangéliques* que Zorn considère comme une réplique de *L'histoire sainte et analyse de la Bible avec une critique sacrée élémentaire et un ordre de lecture des livres saints* publiée en 1850 par le libéral Athanase Coquerel (entretien avec J.-F. Zorn du 26 novembre 2010). Franck STORN présente ainsi Auguste-Laurent Montandon : « Se reconnaissant doctrinalement du côté des évangéliques, ses convictions ecclésiastiques étaient pourtant libérales », Notice Montandon, in André ENCREVE, dir., *Dictionnaire du monde religieux dans la France contemporaine*, « Les protestants », Paris, Beauchesne, 1993, p. 353. Montandon ne défendait pas, par exemple, la doctrine du péché originel comme Comenius ou Gauthey. Pour lui, si nul ne peut prétendre ne jamais avoir péché, autre chose est de prétendre « qu'Adam et Ève étaient parfaits avant la chute, comment donc ont-ils pu succomber si aisément à la tentation du serpent ? » Une deuxième erreur est apposée à la formulation de ce dogme : « Il est évidemment contraire à la sainte justice de Dieu, qui ne punirait pas un être quelconque pour une faute qu'il n'a pas commise », autrement dit, si les premiers hommes ont péché, ce n'est pas à leurs descendants d'être punis, mais à eux seuls, qui sont coupables. Dix-sept ans plus tôt, en 1848, la deuxième leçon du recueil de leçons d'EDD, intitulée « Étude des récits de l'Ancien Testament », portait sur « la création d'Adam et Ève ». Il insistait davantage sur le caractère social de la vie de l'homme. Dans la troisième leçon : « Le péché d'Adam et d'Ève – leur châtiment ». Montandon développait amplement le sens moral du péché que pratique d'une façon ou d'une autre chaque enfant. Tous ont donc besoin du pardon de Dieu, qui se manifeste en Jésus-Christ. Mais point d'allusion aux conséquences sur les autres générations, de cette « rupture » avec le Créateur ou « première mort » (voir Laurent MONTANDON, *Étude des récits de l'Ancien Testament en forme d'instructions pour l'école du dimanche*, Paris, Cherbuliez, 1848). En pleine polémique électorale au sein de l'Église Réformée de Paris, suscitée par le non-renouvellement de la suffragance du pasteur libéral Athanase Coquerel fils, Montandon signa un feuillet où il prenait clairement parti pour la défense de l'aile libérale minoritaire, reprochant aux orthodoxes « d'opprimer » les libéraux en les empêchant de monter en chaire. Son leitmotiv était clairement : « Il faut que toutes les opinions soient représentées » et non « que la *légitime confession de foi* soit prêchée » (Laurent MONTANDON,

l'EDD de l'Oratoire du Louvre et ancien pasteur à Luneray (en 1828)²⁴, du pasteur « orthodoxe réveillé » Henri Paumier (1820-1899) et d'autres pasteurs ou instituteurs, que le méthodiste Cook fonde la SEDD, Société qui n'est pas une Église mais un Mouvement *interdénominationnel*.

Le comité se veut résolument interdénominationnel, le précisant en 1857, lorsque Cook, le pasteur méthodiste, est engagé comme *agent missionnaire*²⁵. Cook aurait souhaité que ce Mouvement se développe sous l'égide de l'*Alliance Évangélique*, fondée en 1846 à Londres, par un millier de pasteurs représentant une cinquantaine de dénominations qui voulaient manifester la réalité de leur unité, fondée sur une déclaration de foi commune, mais sans fonder d'Églises nouvelles ni constituer une nouvelle dénomination²⁶. La composition exclusivement évangélique a pourtant, après discussion, été ôtée du projet des statuts²⁷, signe d'une volonté d'ouverture vers tous les protestants selon la sensibilité de Montandon. La traduction et la publication en 1858 d'un discours aux moniteurs anglais du pasteur baptiste Charles-Haddon Spurgeon (1834-1892), est à la fois un autre signe de cette volonté interdénominationnelle – même si le propos est précédé d'une introduction biographique où les responsables de la SEDD expriment leur désaccord avec les spécificités de la doctrine baptiste²⁸ – et une preuve des liens étroits tissés par la SEDD avec l'Union des EDD anglaise. À ce propos, on relève aussi, en première page de l'édition du premier numéro du *Magasin des Écoles du Dimanche*, une gravure représentant le portrait de Robert Raikes (1736-1811), le fondateur du Mouvement qui s'est par la suite répandu dans de très nombreux pays.

Les statistiques françaises, recueillies tout au long du XIX^e siècle (essentiellement tirées des rapports annuels publiés lors des Assemblées Générales de la SEDD), rendent compte, à partir de 1870, d'une poussée numérique plus importante au sein des Églises non concordataires, époque correspondant aussi à leur développement numérique plus important et, après le

Un embarras du Conseil Presbytéral, Paris, Lahure, 15 janvier 1868, p. 2 et 3, c'est l'auteur qui souligne)

²³ Laurent MONTANDON, *Étude des récits de l'Ancien Testament*, op. cit. ; puis *Récits de l'Ancien Testament dans les termes mêmes de l'Écriture*, Paris, Marc Aurel, 1840 ; *Récits du Nouveau Testament dans les termes mêmes de l'Écriture*, Paris, Delay, 1846.

²⁴ Auguste-Laurent Montandon (1803-1876) fut pasteur de l'Église de Luneray en 1828, succédant, dans l'ordre à Laurent Cadoret, Jean Réville et Martin-Paschoud. Voir Philippe VASSAUX, « Au milieu de la controverse du XIX^e siècle entre orthodoxes et libéraux, une Église d'avant-garde : Luneray », SHPN *Bulletin* n° 40, sept 2006, p. 7. L'Oratoire du Louvre prêtait ses locaux à de nombreuses œuvres protestantes et son adresse pour leur siège.

²⁵ Laurent MONTANDON, Henry PAUMIER, *Lettre circulaire du 24 septembre 1857*, Paris, 4 p. (BNF, D2-11 365).

²⁶ Matthieu LELIEVRE, « Paul Cook et les écoles du dimanche », in *JEDD*, 1893, p. 470, AEF, index 2, Alliance Évangélique Française, « Histoire », <http://www.alliance-evangelique.org/qui/index2.html> [site consulté le 12 octobre 2010].

²⁷ Discuté au cours des réunions du 18 décembre 1851 et du 8 janvier 1852, ce règlement fut adopté après quelques modifications. Malgré la demande du pasteur Louis Burnier (Église indépendante de la rue Saint-Maur, annexe à la Chapelle Taitbout, pasteur vaudois qui démissionna comme Gauthey lors de la Révolution), l'article III fut retiré, ce qui aurait pu garantir l'orientation évangélique de l'œuvre. Mais la composition du Comité fut jugée suffisante pour maintenir la SEDD dans la juste ligne théologique : « L'Union se compose de tous les membres des églises évangéliques » devient « La société se compose de toutes les personnes qui prennent une part active aux Écoles du Dimanche ». L'article V exprime alors le désir que le C. A. soit représentatif des différentes composantes du protestantisme, sans en préciser la proportion. Le premier comité était composé de trois réformés : A.-L. Montandon, président, H. Paumier, secrétaire, L. Vernes, pasteur ; d'un luthérien Mettetal, pasteur ; d'un non-luthéro-réformé, le méthodiste J. P. Cook, trésorier – mais vu son engagement, ce membre fondateur était incontournable – et d'un instituteur, Favez, qui, s'il devait être recommandé par le Consistoire pour être admis à cette fonction, devait probablement appartenir à une Église luthéro-réformée.

²⁸ Charles H. SPURGEON, *La responsabilité des instructeurs des écoles du dimanche, discours adressé à une assemblée d'instructeurs ou l'instructeur considéré comme un économe discours adressé à l'union des Écoles du dimanche de Londres par le Rév. C.-H. Spurgeon pasteur de l'Église baptiste the New-Park Street Chapel, à Londres avec une notice biographique sur ce célèbre Prédicateur* (Union des Écoles du Dimanche de Londres), Paris, Agence de la SEDD, 1858, p. 3-8.

schisme contre les libéraux de 1872, à la rupture des « protestants orthodoxes » qui quittaient l'Église réformée concordataire.

Bien que toutes les données ne correspondent pas *stricto sensu* à la même année, mais plutôt à la même proche période, deux grandes tendances se dégagent de ces chiffres : si globalement des EDD des Églises réformées sont les plus nombreuses suivies des EDD des Églises luthériennes (voir tableau figure 4, colonnes vert foncé), proportionnellement au nombre d'Églises, le taux de pénétration met les Églises libres au premier rang, suivi des Églises méthodistes (même tableau, colonnes rouges). Les Églises luthériennes ferment la marche.

Selon les chiffres publiés par Puaux à l'occasion de l'Exposition Universelle de 1889²⁹, il y avait 1 119 EDD en France dont 22 dans les Églises protestantes d'Algérie, et 36 dépendant des Sociétés de Mission. De son côté, Paris passait de 13 écoles en 1852 à 91 écoles en 1889. Leur nombre, septuplant en 37 ans, correspond à un accroissement moyen de deux écoles nouvelles par an. Avec 7 160 enfants (3 280 garçons et 3 800 filles) inscrits en 1889 dans ces 91 écoles où 780 moniteurs et monitrices (276 moniteurs et 504 monitrices) les enseignaient, la moyenne générale (sur la base de 100% d'élèves et de moniteurs présents) correspond à 8,5 moniteurs et monitrices par école, 79 élèves par école, 12 garçons par moniteur, et 7,5 filles par monitrice.

L'organisation originale de ces écoles en une société paradénotationnelle, au profit de l'éducation de la jeunesse, en complément aux efforts de la SEIPPF en faveur des écoles de semaine, permet une adaptation souple aux nouveaux besoins : les écoles missionnaires naissent après la révolution de 1830 deviennent les EDD populaires après 1870 grâce, par exemple, à l'action de la Mission Mac All, future Mission Populaire, ouvertes largement à tous les enfants, hors protestantisme aussi. Les lois sur la durée du travail et des vacances scolaires, sont l'occasion de créer fin XIX^e début XX^e siècle, des écoles de garde, le soir, après l'école, et les écoles de vacances en particulier durant l'été³⁰.

II. LE PROFIL ET LA MISSION DES ACTEURS DE L'ÉCOLE DU DIMANCHE

Comme le préconisait le premier Comité d'Encouragement, suite aux expériences douloureuses du Mouvement anglais à ses débuts³¹, le *bénévolat était la règle* au sein de la Société³². Cependant, sous l'impulsion du philanthrope américain Albert Woodruff (1807-

²⁹ Frank PUAUX, « Écoles Protestantes : l'instruction primaire protestante avant la révolution », in Ministère de l'éducation nationale, *Recueil des monographies pédagogiques, publiées à l'occasion de l'Exposition Universelle de 1899*, vol. 6, Paris, Imprimerie nationale, 1889, p. 468.

³⁰ Pour les écoles de garde, voir H. de PEYSTER, *Récréations de l'enfance pauvre, ouvroirs et garderies*, Paris, Foi et Vie, 1912 ; A. VALEZ, *Les écoles de garde*, Paris, La Cause, 4 mai 1922, 12 p. ; JEAN-PIERRE, « Les Écoles de garde et les Centres de jeu », in *Action Populaire Série Sociale*, n° 299, Paris/Reims, Maison bleue/Action populaire, 1913, 31 p. ; EVRARD, *Les Écoles de Vacances : pourquoi les créer, comment les organiser comment les diriger et les clôturer*, Paris, SEDD, 1924, 20 p. Si M. et Mme de Pressensé sont des pionniers en France pour les colonies de vacances, T. Lorriaux fonda l'œuvre des Trois-Semaines en 1881, une des toutes premières colonies de vacances. <http://www.les3semaines.org/spip.php?article8> [site consulté le 14 novembre 2009].

³¹ Avec l'expansion du Mouvement, de 1786 à 1800 la Société voyait aussi ses frais considérablement augmenter ! Ainsi, « [m]ise en difficulté financière, l'œuvre déclina faute de pouvoir payer les maîtres. À Gloucester même, trente ans après le début de l'œuvre, les écoles fermèrent en nombre important. Il devenait impérieux de changer d'organisation et d'employer des enseignants bénévoles », voir A. GREGORY, *Robert Raikes: Journalist and Philanthropist: A History of the Origin of Sunday Schools*, Londres, Houdder & Stoughton, 1880, p. 97-98. Six jeunes amorcèrent non sans résistance ce mouvement d'engagement bénévole à Gloucester, voir A. MASSE, *Il y a cent ans origine des Écoles du dimanche*, Lausanne/Paris, Mognot/Bonhour, 1880, p. 24.

³² CEDD, *Conseils pour l'établissement et l'organisation des Écoles du Dimanche*, Paris, Smith, Comité des

1891)³³, un *agent missionnaire* va être embauché en 1857. Ce sera « l'exception qui confirme la règle », le seul salarié de la SEDD. Jean-Paul Cook fut le premier. Il avait à charge de visiter les Églises et d'encourager les Écoles du Dimanche. À partir de 1894, des *agents régionaux* bénévoles, s'engagent à représenter la SEDD dans leur région³⁴.

Mais quelles étaient les fonctions des « chefs de groupes » locaux que Gauthey nomme les « instructeurs » dans son *Essai sur les Écoles du Dimanche*, publié pour la SEDD³⁵ ?

1. Premier constat : la proximité des fonctions de pasteur et d'instituteur

Si généralement le pasteur est nommé directeur de l'EDD, par défaut l'instituteur protestant peut remplir cette fonction, celui-ci étant un « quasi-pasteur », ou un « pasteur bis », selon l'expression de Vinard³⁶. Gauthey parle même « d'instituteur évangéliste », lorsqu'il parle des élèves formés à l'École Normale de Courbevoie. Pour lui, l'instituteur prépare ses élèves pour le « bonheur dans ce monde et dans l'autre³⁷ ». L'enseignement « général » et l'enseignement « biblique » sont liés par une relation de type « organique », œuvrant conjointement pour un « développement durable » du « bonheur de vivre » de l'homme.

Comme le pasteur, l'instituteur le devient par vocation, pour le service de tous, dont les plus humbles. « L'instituteur, comme le pasteur, doit savoir souffrir avec le peuple, s'associer aux peines des plus humbles et des plus petits et leur apprendre à supporter leur sort, en donnant l'exemple du renoncement et de la soumission à la Providence » affirme Gauthey en 1853, dans son allocution prononcée à l'AG de la SEIPF³⁸. En 1852, la rédaction du *Magasin des Enfants* reprenait la définition de l'instituteur de Guizot (1787-1874) dans l'exposé des motifs de la loi sur l'instruction primaire du 28 juin 1833. Il s'agit bien d'un *sacerdoce* au même titre que celui du ministre du culte, ce qu'à leur façon suggèrent Bathilde et Tramier dans l'intitulé de leur ouvrage : *Histoire de l'Éducation Nationale de 1789 à nos jours : de la vocation à la fonctionnarisation*³⁹. Guizot écrit :

Un bon maître d'école est un homme qui doit vivre dans une humble sphère, et qui pourtant doit avoir l'âme élevée, pour conserver cette dignité de sentiment et même de manières sans laquelle il n'obtiendra jamais le respect et la confiance des familles ; qui doit posséder un rare mélange de douceur et de fermeté ; car il

Écoles du Dimanche, 1827, SHPF, 2 590/10, p. 13.

³³ Albert Woodruff était un homme d'affaires du Massachusetts qui fonda en 1862 la *Foreign Sunday School Association* (Association des Écoles du Dimanche étrangères). Sous son impulsion sont créées à Paris des réunions de prières mensuelles pour moniteurs, ainsi que la première rencontre de toutes les EDD de Paris. Une intense correspondance se développa entre les Écoles du Dimanche de France et d'Amérique. C'est grâce à son apport financier que commença la Bibliothèque des Écoles du Dimanche et que Paul Cook fut engagé comme agent de la Société pour développer l'œuvre. Deux petites brochures pratiques, signées de son nom, nous sont parvenues en français : Albert WOODRUFF, *L'École du dimanche, institution fondée sur la Sainte Écriture*, Paris, Librairie évangélique, 1857, 24 p. et *De la meilleure organisation des Écoles du dimanche comme auxiliaire du ministère évangélique*, Paris, SEDD, 1864, 32 p.

³⁴ J. P. COOK de 1857-1858, puis 1882 *sq.* « Rapport des Agents régionaux », in *AG de la SEDD*, 30 avril 1894, 42^e année, Paris, Agence de la Société, 1894, p. 27-28.

³⁵ Louis-Frédéric François GAUTHEY, *Essai sur les Écoles du Dimanche*, *op. cit.*, p. 60.

³⁶ Jean-Claude VINARD, *Les écoles primaires protestantes en France de 1815 à 1885*, mémoire de maîtrise, IPTM, Montpellier, 2000, vol. 1, p. 110.

³⁷ Louis-Frédéric François GAUTHEY, *De l'École normale du canton de Vaud, depuis sa fondation en 1833 jusqu'à aujourd'hui*, Lausanne, M. Ducloux, p. 20-21 ; *AG SEIPF*, 1850-1851, p. 39.

³⁸ Louis-Frédéric François GAUTHEY, *AG de la SEIPF*, Paris, 1853, p. 40.

³⁹ S. BATHILDE, J.-M. TRAMIER, *Histoire de l'Éducation Nationale de 1789 à nos jours : de la vocation à la fonctionnarisation*, Paris, Ellipses, 2007, 280 p.

est l'inférieur de bien du monde dans une commune, et il ne doit être le serviteur dégradé de personne ; n'ignorant pas ses droits, mais pensant beaucoup plus à ses devoirs ; donnant à tous l'exemple, servant à tous de conseiller ; surtout ne cherchant pas à sortir de son état ; content de sa situation, parce qu'il y fait du bien ; décidé à vivre et à mourir dans le sein de l'école, au service de l'instruction primaire, qui est pour lui le service de Dieu et des hommes⁴⁰.

La veille de la promulgation de la Loi Ferry, Charles Robert, alors président de la SEIPPF, soulignait à son tour cette proximité particulière du statut de l'instituteur protestant et de celui de pasteur en regrettant la perte des écoles confessionnelles publiques : « Cette école, dit-il, dont l'instituteur, collaborateur légal du pasteur, nommé sur la présentation du Consistoire donne un enseignement où les leçons, les lectures de chaque jour, les devoirs de la classe, et les cours d'histoire en particulier sont pénétrés de l'esprit protestant⁴¹. » La différence majeure ne semble résider que dans le grade universitaire exigé du pasteur⁴² ! Mais en faisant de l'EDD un « culte pour enfants », le moniteur n'était pas assimilable à un maître d'école de semaine, mais plutôt à un ministre du culte adjoint ! Ce qui conforte l'analyse de Frank Puaux (1844-1922), reprise de Matthieu Lelièvre.

L'école du dimanche, en combinant les exercices scolaires, tels que les récitations, interrogations, répartitions des enfants en groupes, avec les actes du culte tels que cantiques, prières, exhortations pieuses, a résolu le problème délicat qui se posait devant la conscience de l'Église. Elle a constitué définitivement le culte des enfants en y introduisant l'enseignement qui parle à l'intelligence des enfants et la variété qui la sauve de l'ennui⁴³.

C'est cependant en Grande Bretagne que l'opposition fut la plus vive. Le pasteur James Inglis, par exemple, avait trois griefs contre le Mouvement naissant en Écosse : la violation du shabbat, la place prise par les laïcs et celle occupée par les femmes dans cette œuvre⁴⁴. Si pour certains, les acteurs de l'École du Dimanche *violai*ent le shabbat, c'est que l'enseignement qui y était apporté était associé à l'instruction générale donnée en semaine par des instituteurs laïques rétribués. D'un autre côté, si l'enseignement apporté par des femmes était disconvenant, c'était bien parce que l'instruction était associée à de l'enseignement biblique, dans lequel une femme n'avait pas le droit de s'engager selon leur interprétation des Écritures (1 Tm 2, 12-14). Cela dit, en France, les tensions étaient moins aiguës, car si en Angleterre l'action des membres d'Église dominait – ils étaient rétribués au tout début de l'œuvre⁴⁵ – en France, c'était l'omniprésence des pasteurs qui était prégnante dans les EDD. En 1854, Paumier le regrette :

⁴⁰ François GUIZOT, « Le bon maître d'école », in *MEDD*, Paris, Ducloux, 1852, p. 192.

⁴¹ Charles ROBERT, AG SEIPF, Paris, 7 mai 1881, p. 13.

⁴² Pour satisfaire à l'exigence de l'ordonnance royale signée au Palais des Tuileries le 27 mars 1845, qui autorisait la SEIPPF à acquérir une propriété à Courbevoie pour y établir une École Normale et un pensionnat (SHPF, 017Y boîte 49/22), Gauthey, le pasteur et l'ancien directeur de l'École Normale de Lausanne, dut accepter de passer le brevet du degré supérieur, qu'il obtint à Besançon lors de la session extraordinaire du 20 mai 1846.

⁴³ F. PUAUX, « Écoles Protestantes », *op. cit.*, p. 467, citant le *JEDD*, 1889, p. 181.

⁴⁴ Henri PAUMIER, « Grande conférence des Écoles du Dimanche », in *MEDD*, vol. XII, n°10, Paris, SEDD, oct. 1862, p. 294 et p. 322-323.

⁴⁵ 1 shilling et 6 pence, le shilling versé par Raikes les pence par Stock en 1780 (voir A. GREGORY, *Robert Raikes*, *op. cit.*, p. 64 et p. 132). 1 shilling 6 pence correspond environ à 1/2 journée de salaire d'un ouvrier qualifié à l'époque, selon un calcul basé sur l'information rapportée par Bensimon : au XIX^e siècle, le salaire d'un ouvrier qualifié s'élevait à 1 livre par semaine. 1 livre = 20 shillings, 6 jours de travail = 3, 33 shillings/jour. Voir F. BENSIMON, *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, n° 48-4bis Supplément 2001/5, p. 83. 12 pence

En Angleterre, on se plaint de ce que les pasteurs s'occupent peu des écoles du dimanche, ce qui certainement est un grand tort. En France au contraire les pasteurs ont commencé par tout faire ; mais ils ont généralement reconnu que cela aussi était un défaut, et le système des groupes a été introduit, avec de grands avantages pour les enfants et pour l'Église tout entière⁴⁶.

Si la méthode des groupes (méthode lancastérienne adaptée) permettait d'impliquer davantage les membres de l'Église, en 1862, Paumier va jusqu'à *jalouser* l'Angleterre pour l'engagement des instructeurs de toutes les couches de la population.

Combien je leur enviais cette pacifique armée de laïcs dévoués, sortie de toutes les classes, comptant dans ses rangs, à côté de jeunes gens, de simples artisans, des magistrats du rang le plus élevé, des militaires, l'honneur de leur pays, des négociants consacrant à Dieu leur temps et leur fortune, tous unis par un même désir de glorifier leur Sauveur et de gagner à sa cause les petits enfants du troupeau. Cette activité laïque, voilà ce qui manque encore à nos Églises⁴⁷.

Luther, pour qui tout métier est un ministère, une *vocation* créationnelle de l'homme, en abolissant au nom du sacerdoce universel des croyants la division clerc/laïc, *de facto*, rapprochait déjà les deux fonctions. Dans un fragment cité par Adolphe Schaeffer, il envisage même sa reconversion comme instituteur si cela devait s'imposer un jour à lui, montrant ainsi l'importance qu'il accorde aux deux *ministères* et le lien qu'il établit entre eux :

Tout l'or du monde ne saurait suffire à récompenser de ses soins un bon instituteur. C'est bien l'avis d'Aristote, et cependant, chez nous, qui nous disons chrétiens, l'instituteur est dédaigné... Pour moi, si Dieu m'éloignait de mes fonctions pastorales, il n'y a pas de charge sur terre que je remplirais plus volontiers que celle d'instituteur ; car, après l'œuvre du pasteur, pas d'œuvre plus belle ni plus importante que la sienne. Et encore j'hésite à donner la préférence à la première, car n'est-il pas vrai qu'on réussit plus rarement à convertir de vieux pécheurs qu'à faire entrer les enfants dans la bonne voie ? C'est pendant qu'ils sont jeunes et flexibles qu'il faut plier les arbres⁴⁸.

Il y a donc fondamentalement un lien plus « organique » entre l'instruction générale et biblique, ce que Gauthey affirme par la négative en ces termes : « Le développement de la pensée hors de Dieu conduit à des abîmes⁴⁹. » C'est pourquoi aussi Émile Doumergue (1844-1937), professeur dès 1880, puis doyen de la Faculté de théologie protestante de Montauban de 1906 à 1919, insiste : savoir lire et comprendre par soi-même est typique du protestantisme en ce que, selon lui, s'il n'est pas nécessaire de savoir lire pour être catholique ou libre penseur, en revanche, savoir lire est indispensable à tout « vrai » protestant, pour lire la Bible lui-même et apprendre « directement » de Dieu par sa Parole, pour sa vie quotidienne. Pour Gauthey, ce « lien organique » est fondé sur la notion de vocation créationnelle de

= 1 shilling ; 20 shillings = 1 livre (*pound*).

⁴⁶ Henry PAUMIER, Rapport de l'AG de la SEDD 1854, in *MEDD*, 1854, p. 5.

⁴⁷ Henry PAUMIER, « Grande conférence des Écoles du Dimanche », in *MEDD*, Vol XII, n°10, Paris, SÉdD, oct 1862, p. 324.

⁴⁸ Martin Luther, cité par Adolphe SCHAEFFER, *De l'influence de Luther sur l'éducation du peuple*, Paris/Strasbourg, Treuttel et Wurtz, 1853, p. 87.

⁴⁹ Louis-Frédéric François GAUTHEY, *De l'éducation ou principes de pédagogie chrétienne*, t. 1, Paris, Meyrueis, 1854, p. 537.

l'éducation, qu'on retrouve également chez Luther dans la notion de travail-vocation (*Beruf*) ou chez Comenius (1592-1670) dans la conception de l'école comme *Humanitatis Officina*, ce que Morandi traduit par « atelier de l'humanité⁵⁰.

2. Deuxième constat : « l'instruction » n'est pas seule

Bien que nécessaires, les compétences « académiques » n'étaient pas suffisantes pour devenir un acteur au sein des EDD. Aux connaissances bibliques, l'intelligence et l'aptitude à enseigner, précédaient la piété. Mais la ponctualité, l'aptitude à se soumettre au règlement de l'école et un équilibre conjuguant fermeté et bonté selon le modèle du *pater familias* étaient encore attendus. Selon un raisonnement *a fortiori*, Gauthey compare l'instituteur « père au sein de son école », au pasteur ou directeur d'EDD « père de la jeunesse qui se rassemble autour de lui »⁵¹. « L'esprit de famille » est non seulement le « dénominateur commun » des EDD, mais encore de la fonction d'instituteur et de pasteur.

Parmi les manifestations de cet « esprit de famille », relevons le thème de la première conférence organisée à Paris par la SEDD pour les instituteurs : les visites. Cook en souligne l'importance car elles engagent une relation personnelle entre le maître et l'élève. Elles sont pour lui « un des devoirs les plus importants de toute personne qui instruit des enfants le dimanche⁵² ». Pour montrer l'importance des visites, après l'édition d'un premier feuillet contenant les statuts de la SEDD, le deuxième feuillet portait sur « Des visites comme moyen de continuer l'influence des Écoles du dimanche »⁵³. L'article 12 du règlement de l'École du

⁵⁰ J[ean]-A[mos] Comeni[us], *Didacticorum Operum Pars III*. Exhibens ea quae ab Anno 1650 Usque ad annum 1654 in Hungaria fuerunt acta. *Qvorum abacum seqvens ostendet pagina*, p. 4 [http:// www.uni-nnheim.de/mateo/camenarefa/comenius/comenius1/p3/Comenius_opera_3.1.html](http://www.uni-nnheim.de/mateo/camenarefa/comenius/comenius1/p3/Comenius_opera_3.1.html) [site consulté le 13 octobre 2010] ; Franc MORANDI, trad., in *Philosophie de l'éducation*, Paris, Nathan, 2005, p. 64. Comenius souligne le caractère *créationnel* de l'éducation et de l'apprentissage en affirmant qu'« il est évident qu'avant la chute, il existait au paradis une école dans laquelle l'homme progressait régulièrement » (*La Grande Didactique*, Langres, Klincksieck, 2002², VI, 5). L'homme créé en « image de Dieu » se développe et progresse, sa vocation « d'intendant » engage conjointement sa relation au créateur et à l'apprentissage ; elle est donc intrinsèquement attachée à sa vocation humaine. Selon la formule de Gauthey, l'éducation « commence au berceau et finit à la tombe » (L.-F. F. GAUTHEY, *De l'éducation*, op. cit., p. 11). Mais si sa fin n'est pas en vue d'un exclusif travail de « redressement » à cause du péché, ni pour empêcher que la société ne « pervertisse » l'être humain, si l'école existait avant la chute, alors il y a toute raison d'envisager l'homme apprenant et travaillant encore, en « bon intendant » sur la nouvelle terre débarrassée de toute corruption, comme ce fut le cas, selon Comenius, au paradis avant « la chute » (cf. *Didacticorum Operum Pars III*. op. cit. p. 4). Au même titre que le *travail* est un *accomplissement* et non une *malédiction*, selon les termes de la célèbre lecture wébérienne de Luther, l'éducation comme le travail est d'essence vocationnelle. Au *travail-vocation* correspond alors la notion d'*éducation-vocation* de l'homme-intendant. Le statut de l'homme comme *intendant* du Créateur (cf. Max WEBER, *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, Paris, Plon, 1964 [1905¹], p. 80 sq.) est tiré d'une métaphore de Calvin (voir Michel JOHNER, « Travail, richesse et propriété dans le protestantisme », in *La Revue Réformée*, t. LIII, n° 218, juin 2002) ; de même, la notion de l'*homme-Roi* selon Comenius (*La Grande Didactique*, op. cit., IV, 3-4) place l'humain dans une relation quasi *filiale* avec le Créateur (voir Henri BLOCHER, *Révélation des origines*, Lausanne, Presses Bibliques Universitaires, 1979, p. 83). Il s'agit de refléter le Créateur et non la création, comme le montre Gauthey dans sa quatrième méditation, intitulée « La création de l'homme », voyant en l'homme le *microcosme* du *macrocosme* qui serait non la nature mais le Créateur (*L'année évangélique*, t. 1, Paris, Grassart, 1864, p. 19).

⁵¹ L.-F. F. GAUTHEY, *Essai sur les EDD*, op. cit., p. 169 pour les deux citations.

⁵² Jean-Paul COOK, *Histoire et organisation d'une École du Dimanche avec quelques conseils à ceux qui donnent aux enfants une instruction religieuse*, Paris/Nîmes/Lausanne, Delay/Garve/Bridel, 1847, p. 24.

⁵³ Auguste Laurent MONTANDON, « À tous les Amis de l'éducation chrétienne », *Feuilleton n° 1*, Paris, SEDD, 1852, 8 p (présentation de la SEDD, ses buts, ses statuts) ; Henry PAUMIER, « Des visites comme moyen de continuer l'influence des Écoles du dimanche, essai présenté à la Conférence des Membres de la Société, à Paris, le 1^{er} Juillet 1852 », *Feuilleton n° 2*, Paris, SEDD, 1853, 8 p ; J.-P. COOK, « De la place que doit occuper l'école du dimanche dans l'Église, rapport lu par M. Jean-Paul COOK à la conférence des Membres de la Société, à Paris, le

Dimanche de l'Église réformée évangélique de Paris, dite la chapelle du Nord (Église Réformée de la Rencontre aujourd'hui, fondée par Frédéric Monod [1794-1863]), stipule clairement les responsabilités du moniteur, qui n'est pas nécessairement un *instituteur* de formation :

Art. 12. – Le moniteur doit : [...] 3° Visiter les élèves absents de son groupe, pendant la semaine qui suit l'absence. En cas d'impossibilité, faire connaître au directeur les noms des élèves qu'il ne peut visiter lui-même. 4° Visiter au moins une fois dans l'espace de deux mois chacune des familles de ses élèves⁵⁴.

Le texte d'un article, traduit du *Sundays School Teacher's Magazine* dans un des premiers numéros du *Magasin des Écoles du Dimanche* (1851), met encore l'accent sur le développement de relations où le psycho-affectif bien dosé fait partie des moyens de rendre les EDD attractives. À propos des enfants qui troublent la classe, il invite les moniteurs à les visiter et à leur donner « quelque léger témoignage d'amitié » et ajoute « faisons connaissance avec leurs parents, causons familièrement avec eux, conduisons-nous de manière à ce qu'ils nous respectent, et leurs enfants ne tarderont pas à nous aimer »⁵⁵. Suite à toutes sortes de « trafics » auxquels les élèves s'étaient adonnés, la SEDD encouragea l'abandon des bons points comme moyen de récompense impersonnelle. Elle préconisa plutôt un *feed back* écrit et personnalisé, adressé à chaque élève individuellement. Les extraits édités dans le *Journal de l'École du Dimanche* sont caractéristiques, démontrant que l'éducation ne se résumait pas à l'instruction *ex cathedra*, et engageait toute la personne, affectif et foi inclus⁵⁶.

III. LES ACTIVITES PEDAGOGIQUES, INDICATEURS DE LA « PANANTHROPIE »

1. L'école et la méthode des groupes

Après la leçon générale apportée par le directeur à l'ensemble de l'école réunie, les moniteurs se chargeaient de l'apprentissage par petits groupes de niveau et de genre. Le sujet de la leçon scellait l'unité pédagogique de toute l'école. Ce n'est qu'en 1902 que Wilfred Monod émet le vœu d'adapter un *curriculum* progressif, adapté à la classe d'âge des enfants, selon le modèle scolaire d'alors.

Les classes d'alphabétisation demeuraient, surtout pour les plus jeunes. Le développement des écoles primaires encouragé en particulier par la SEIPPF, conjointement à la promulgation des lois fixant l'âge d'entrée dans le monde du travail, favorisa l'apprentissage de la lecture. Cependant, en 1854, la SEDD réédite *l'Alphabet des Écoles du Dimanche*, publié la première fois en 1827 par le premier Comité d'Encouragement des EDD.

Le logo figurant en page de couverture du premier alphabet édité en 1827 par le Comité d'Encouragement des EDD, tranche avec celui de sa réédition en 1854 par la SEDD. La première édition renvoie plus l'image du livre et par lui de l'école que la seconde, qui fait plus penser aux images religieuses, celle du berger entouré de ces disciples à la fois attentifs, respectueux et confiants.

13 janvier 1853 », *Feuille n° 3*, Paris, SEDD, 8 p.

⁵⁴ La Chapelle du Nord, *École du Dimanche, Règlement, Église réformée Évangélique de Paris*, rue des Petits-Hôtels, 17 octobre 1864, Paris, Meyrueis, (SHPF, SEIPPF 0Y7).

⁵⁵ Anonyme, *Sunday School Teacher's Magazine*, « Moyens de rendre l'École du Dimanche attrayante » in *MEDD*, Paris, Ducloux, 1851, p. 167-168 pour les deux citations.

⁵⁶ S.-P. B., « Correspondance : une méthode à étudier », Paris 14 avril, 1862, in *JEDD*, vol. XII, n° 2, 1^{er} février 1862, p. 188-190

La gravure de la page de garde de l'abécédaire de 1854, évoque l'apprentissage par groupe, accueillant chacun comme il est. Point de salle de classe, mais juste de quoi permettre au patriarche et à la jeune femme (une monitrice ?) de s'asseoir⁵⁷. La mixité peut surprendre autant que la décontraction des postures de plusieurs. La jeune femme dresse l'oreille, discrètement, mais non sans intérêt. Un enfant s'appuie sur son cerceau, interrompant sans doute son jeu pour venir écouter lui aussi, attiré par ce spectacle inattendu. Un enfant, au regard pensif, paraît affecté par la tristesse. Les cinq autres visages convergent, l'œil vif, vers le patriarche au centre du cercle, entièrement captivés par sa parole. Celle-ci inspire d'elle-même le respect. Le long bâton évoque davantage la houlette rassurante du « bon berger » que la verge prête à punir, comme le cercle rappelle un modèle d'éducation de type *discipulat*.

L'absence de livre sur cette gravure en première page de couverture est à relever : ne serait-ce pas une invitation lancée à tous, de passer de l'oralité à l'écrit ? Il se trouve pourtant parmi les cantiques originaux édités dans le premier recueil l'un d'eux, intitulé « Bonheur de savoir lire », exprimant la reconnaissance à Dieu pour le « privilège » de savoir lire ! Et lire en premier lieu, la Bible pour être instruit de tous : « Parmi tous tes bienfaits, Seigneur/ Que je ne pourrais dire/ Je veux signaler la faveur/ D'avoir appris à lire./ Ainsi depuis mes premiers ans/ Vivants et morts, présents, absents/ Toujours peuvent m'instruire⁵⁸. »

Les notes des leçons dominicales éditées par la SEDD portent sur l'apprentissage chronologique des récits de l'Ancien et du Nouveau Testament, accompagnés d'une *Feuille d'école du Dimanche* stimulant la lecture et l'assimilation compréhensive de l'*Histoire Sainte*. « Avec l'histoire, tout est intéressant, clair et vivant⁵⁹ », affirmait Gauthey, conférant à l'enseignement de l'histoire une fonction plus « compréhensive » que « commémorative »⁶⁰. L'explication d'un catéchisme n'est plus d'actualité. L'absence de jeux éducatifs peut étonner. Le sérieux qui se dégage de la gravure et des textes tranche avec les abécédaires contemporains plus ludiques. Dans *Le délassement après le travail, ou essai sur les récréations de l'enfance*, Gauthey dresse une liste documentée mais très critique des jeux. Selon l'ancien ami de Pestalozzi, les jeux physiques ou cérébraux qu'il préconise sont des jeux pour le délassement, ils ne sont pas associés aux leçons, mais réservés aux sorties⁶¹. La seule mention d'un « jeu éducatif », trouvée en fin de siècle dans le *Journal des Écoles du Dimanche*, est celle d'un jeu de cartes destiné à aider à mémoriser, dans leur ordre, les livres bibliques. L'auteur de cette « invention » a volontairement voulu garder l'anonymat. À la différence des écoles de semaine, Gauthey préconise l'économie et la plus grande sobriété quant aux outils pédagogiques : « Il faut que les élèves sachent, au besoin, se contenter du strict nécessaire⁶². »

L'idée de la solennité qui sied au culte, tranche avec ce qu'Oberlin a pu développer au Ban de la Roche, en semaine, avec ses poêles à tricoter⁶³. Gauthey encourage du reste la tenue des EDD dans l'Église plutôt que dans l'école où les enfants auront plus vite tendance à se taquiner, alors qu'au temple ils seront plus recueillis⁶⁴. Les concepts d'école et de culte étaient donc plus intimement liés dans les EDD que chez Oberlin. Cela est encore plus net lorsque furent créées les « Écoles du Jeudi » (EDJ) pour remplacer l'instruction religieuse

⁵⁷ *Alphabet des ÉdD*, SED, 1854, couverture.

⁵⁸ *Cantiques à l'usage des Écoles du Dimanche et des Assemblées de culte*, n° 5, Paris, SEDD, 1857, p. 10-11.

⁵⁹ L.-F. F. GAUTHEY, *Essai sur les EDD*, *op. cit.*, p. 82

⁶⁰ En 1833, Gauthey préconisait déjà l'enseignement de l'histoire de la Suisse, au *curriculum* de l'École Normale du canton de Vaud. Voir L.-F. F. GAUTHEY, *Des changements à apporter*, *op. cit.*, p. 19).

⁶¹ Louis-Frédéric François GAUTHEY, *Le Délassement après le travail, ou essai sur les récréations de l'enfance et de la jeunesse*, Paris, Meyrueis, 1861, p. 54 sq.

⁶² L.-F. F. GAUTHEY, *Essai sur les EDD*, p. 47.

⁶³ Loïc CHALMEL, *La petite école dans l'école : origine piétiste-morave de l'école maternelle française*, Berne, Peter Lang, 2005, p. 129 sq.

⁶⁴ *Ibid.*, p. 45.

retirée de l'enseignement primaire. Si Lelièvre qualifie les EDD de *culte pour enfants* en y privilégiant l'enseignement des récits du Nouveau Testament et du salut, il les distinguait de l'EDJ plus orientée sur l'enseignement des récits de l'Ancien Testament et l'histoire de l'Église⁶⁵. La notion puritaine de « repos dominical » peut expliquer la réticence à promouvoir l'apprentissage par le jeu à l'EDD.

Cependant, un cas de jurisprudence démontre la non-ambiguïté du statut des EDD, dont les enseignants n'étaient pas soumis aux mêmes obligations légales de certification que les instituteurs. Après la promulgation de la loi Ferry, Lelièvre rapporte que le 15 juin 1888, la Cour de Cassation a cassé la condamnation prononcée par la Cour d'Agen contre un protestant français qui réunissait dans son château une classe d'une trentaine de petite filles de 6 à 12 ans, leur expliquant l'Histoire Sainte le jeudi. Si le parquet donna raison à l'inspecteur, la Cour de Cassation renversa le jugement, l'instruction religieuse étant autre que l'instruction primaire, les lois présidant à l'ouverture d'une école primaire ne s'appliquant pas aux EDJ et EDD⁶⁶.

Même si les EDD revêtaient un caractère plus solennel que celui des EDJ, la nature commune des deux écoles est encore soulignée par le discours du président de la SEIPPF, à l'AG de 1882. Charles Robert expliquait ainsi comment les protestants orthodoxes les moins défavorables aux lois de séparation entre l'Église et l'école envisageaient l'enseignement biblique : « Ils pensent que l'école du Dimanche et du Jeudi avec zèle remplacera utilement les leçons religieuses données jusqu'ici par l'instituteur dans l'école publique⁶⁷. » La question de la fonction de l'EDD : école ou culte, soulève celle de l'essence même de l'éducation. De nature créationnelle, pour Gauthey comme pour Comenius, l'éducation et la foi sont articulées par un lien organique dynamique, la foi donnant à l'éducation son plein sens. Dissocié du *curriculum* du primaire en 1882, cette instruction biblique donnée à l'école par les instituteurs était bien autre chose que le catéchisme toujours dirigé par un ministre du culte. Le malaise devant l'usage du mot « école » pour les EDD en France ne serait-il pas un indice d'une définition nécessairement républicaine de l'école passée dans *l'ethos* franco-français ?

2. Les rassemblements de cohortes et les activités à caractère festif

Cependant, deux « rencontres à caractère festif » étaient traditionnellement programmées dans l'année : l'une en hiver, autour d'un « arbre de Noël » ; l'autre en été, sous forme de promenade à la campagne.

S'ajoutaient les grandes rencontres régionales, tous les ans ou tous les deux ans. La première avait été organisée dans les locaux de l'Église de l'Oratoire du Louvre à l'occasion du départ d'Albert Woodruff. 24 écoles, rassemblant 1 800 enfants s'y étaient retrouvées le 12 mars 1857. Elle avait si bien réussi qu'elle amorça une série d'autres réunions similaires, devenant « *le clou* de la semaine [des] Assemblées religieuses » du printemps⁶⁸, d'abord d'enfants au Cirque Napoléon (actuel Cirque d'Hiver, Paris XI^e), puis au Trocadéro, (actuel palais de Chaillot). Ces fêtes, au caractère simple et joyeux, étaient organisées par les pasteurs pour les EDD de Paris. Le primat de la joie n'ôte ni le côté solennel, ni le biblocentrisme des rencontres au Cirque Napoléon et au Trocadéro où la teneur des discours alternant avec les chants sont des enseignements bibliques appliqués à la jeunesse. La jeunesse participe surtout par des chants, parfois en jouant des pièces musicales, en lisant ou récitant des passages de la Bible, et par une écoute à la fois attentive et participative. Le théâtre, les jeux qui allument les

⁶⁵ Matthieu LELIEVRE, « L'Histoire à l'école du Dimanche », in *JEDD*, Paris, SEDD, 1889, p. 122.

⁶⁶ Matthieu LELIEVRE, « Chronique », in *JEDD*, Paris, SEDD, juillet à décembre 1888, p. 77.

⁶⁷ Charles ROBERT, AG SEIPPF, 29 Avril 1882, p. 19.

⁶⁸ Henry PAUMIER, « SEDD », *op. cit.*, 1893, p. 351 ; *JEDD*, 1892, p. 253-256, 351.

passions ou qui favorisent des instincts dangereux, doivent être sévèrement interdits, selon Gauthey⁶⁹.

Dans un contexte franco-français, il ne faudrait pas s'y méprendre, l'arbre n'évoque pas l'arbre de la liberté selon la symbolique des acteurs de la révolution. C'est l'influence germanique qui est à l'origine de la figure symbolique de *l'arbre de Noël* (une première mention figure déjà au livre de comptes de la Bibliothèque Humaniste de Sélestat, en date du 21 décembre 1521⁷⁰) alors que les crèches venaient de la tradition catholique⁷¹. En 1859 déjà, Cramer évoquait la façon dont avaient lieu les fêtes autour d'*arbres de Noël* à Paris, mais aussi dans le Nord et à Livron, à « l'imitation des traditions allemandes⁷² ». La scénarisation de cette fête montre comment l'allumage des bougies autant que la distribution de livres aux élèves les plus réguliers voulaient endiguer tout désordre et donner la solennité voulue à l'événement joyeux du début d'année⁷³. La confiance plutôt que la crainte, les récompenses plutôt que le fouet, pour donner plaisir à apprendre, caractérise cette « méthode nouvelle » : « Aujourd'hui, écrivait Cook, nous laissons les fouets pour les animaux, et nous avons pour les enfants des fêtes, des chants, des promenades, etc. Cette méthode paraît préférable, car les enfants n'ont plus peur de leurs maîtres⁷⁴. »

Si un élément de la nature sert de symbole à la fête célébrée en hiver, en été ce sont les EDD qui vont au vert ! Les *sorties* sont l'occasion de réjouissances détendues mais toujours à visée éducative. Le goûter, comme le pique-nique, remplacent l'offre de littérature dans le déroulement de l'activité. Contrairement aux fêtes de fin de premier trimestre, qui récompensent les élèves selon leurs mérites, les sorties à la campagne avaient un caractère plus familial, offrant à tous les mêmes avantages. Si elles pouvaient servir de moyen de discipline, c'est par le moyen de leur privation à l'élève indocile. La part prise par des adultes dans ces fêtes témoigne encore de l'*esprit de famille* recherché.

CONCLUSION

La tension entre la nature de « culte » ou d'« école » qui va croissant avec les discussions qui mèneront avec la loi Ferry à séparer en 1882 l'école de l'Église est concomitante aux débats d'idées et de valeurs pour la société. Au XIX^e siècle, « L'École du Dimanche » porte bien son nom : à la fois école et culte, l'éducation englobant la croissance de la « personne » dans toutes ses dimensions au sens de Paul Tournier (1898-1986). Ce dispositif marqué par l'*esprit de famille*, avec son caractère à la fois affectif et d'autorité, souligne l'articulation

⁶⁹ Louis-Frédéric François GAUTHEY, *De la Vie dans les études, ou essai sur les moyens d'exciter la jeunesse au travail et de lui inspirer l'amour de ses devoirs*, Paris, Meyrueis, 1860, p. 12-13.

⁷⁰ Une première mention d'un paiement des forestiers surveillant la coupe des sapins de Noël figure déjà au livre de comptes de la Bibliothèque Humaniste de Sélestat, en date du 21 décembre 1521. L'échanson de l'Hôtel de Ville de Sélestat, Balthazar Beck (1580-1641), chante le cérémonial des gardes forestiers apportant les arbres, mais il précise que la parure de l'arbre était faite de pommes et d'hosties et décrit le rituel invitant les enfants des magistrats, les conseillers de la ville et les employés municipaux à secouer l'arbre de Noël et à le dépouiller de ses décorations et friandises. C'était en 1601... Office de la culture de la ville de Sélestat, *Noël à Sélestat, 27 novembre 2009-6 janvier 2010*, dossier de Presse, www.ville-selestat.fr/spip_habitant/IMG/pdf/dp_noel2009.pdf [site consulté le 26 décembre 2009]

⁷¹ C'est à François d'Assise que l'on attribue la paternité de la coutume. En 1223 pour illustrer le récit de la nativité, dans l'Église de Grecchio, ce dernier avait créé la première « crèche vivante ». Au XVI^e siècle ce sont les jésuites qui créèrent les premières crèches avec figurines. Voir Pierre RIPERT, *Les origines de la crèche provençale et des santons populaires à Marseille*, Tacussel, 1956², p. 14.

⁷² G. CRAMER, « Nos Écoles du Dimanches : les arbres de Noël », in *MEDD*, Paris, SEDD, 1859, p. 74-76.

⁷³ M.-A. M., « Ce que dit aux instituteurs l'arbre de Noël », in *MEDD*, Paris, SEDD, 1861, p. 46-48.

⁷⁴ Jean-Paul COOK, « Nos assemblées générales », in *MEDD*, 1858, Paris, Librairie rue de Rivoli, p. 129-133 ; « Appendice », AG 15 avril 1858, p. 131.

organique d'une éducation « pananthropique » *versus* le dualisme qui oppose l'instruction générale à l'instruction religieuse selon un modèle plus impersonnel et qui limiterait le rôle éducatif de l'école à l'instruction. L'EDD n'est pourtant pas la famille ! « Mais l'éducation religieuse chassée peu à peu, enfin bannie de l'école monopolisée, où se réfugierait-elle ? » interroge le professeur Maury au début du *XX^e* siècle, repris par Verrolet dans sa thèse. « Dans la famille. Partie de la famille, l'éducation religieuse y retournera », répondait-il. Cependant, pour Maury, l'École du Dimanche est pleinement justifiée pour deux raisons au moins : d'abord, la famille n'est pas un cadre suffisant pour l'éducation des enfants, qui ont besoin d'autres éducateurs que leurs parents ; et ensuite, les enfants ont besoin de se frotter à d'autres enfants de leur âge, pour co-apprendre et apprendre la sociabilité hors du cadre strictement familial⁷⁵.

Bien que la SEDD ait été dissoute en 2003, les EDD existent toujours au *XXI^e* siècle, comme une institution dynamique œuvrant massivement auprès des jeunes tant des Églises évangéliques que de certaines Églises luthériennes et réformées les ayant rebaptisées « Écoles bibliques ». Cependant, une branche non protestante du Mouvement dont il faudrait pouvoir parler semble avoir assez rapidement disparu. Il s'agit de celle contre laquelle Cook met en garde les lecteurs de son périodique après la diffusion d'une circulaire publiée par le préfet du Haut-Rhin dans le *Bulletin de l'Instruction primaire*. Pour Cook, c'est l'enseignement biblique qui fait toute la différence : « Il est à peine nécessaire de faire remarquer, écrit-il, que ces écoles d'enseignement primaire et non religieux n'ont aucun rapport avec les écoles du dimanche que le *Magasin* cherche à propager au sein du protestantisme dans les pays de langue française⁷⁶. » Un discours de l'Académicien Ernest Renan, prononcé à l'occasion de la remise du prix de la vertu à Mme Gros de Lyon pour son action dans l'EDD qu'elle avait fondée dans une banlieue « chaude » de Lyon, près des Brotteaux au milieu des ouvriers de la verrerie de la Guillotière⁷⁷, montre l'existence d'un deuxième pôle d'EDD laïque. Le baron de Gérando regrette le peu d'empressement des Français à « adopter les écoles dominicales » de ce type dont il sait n'y en avoir que dans « les départements du Haut-Rhin et Bas-Rhin et quelques-unes de nos villes, comme Lyon par exemple », et à Paris pour les EDD protestantes⁷⁸. Ces écoles sont pourtant inscrites dans la Loi Falloux (Section 2 : des écoles d'adultes et d'apprentis, article 56). Condorcet, dans son *Rapport sur l'instruction* évoque les EDD⁷⁹.

En 1863, 26 ans avant que Puaux n'atteste la paternité cadoréenne des EDD françaises, la rédaction du *MEDD*, faisait allusion à une lettre de Raikes. Un correspondant anglais informa ce dernier, lui disant avoir lu des autographes de Raikes où il « est question d'une députation qui lui aurait été envoyé depuis Paris pour conférer avec lui de l'œuvre des EDD qu'il avait essayé de fonder⁸⁰ ». 16 ans avant l'article du *MEDD*, en 1847, Lewis Glover Pray, citait cette lettre du 12 juillet 1787, adressée par Raikes à William Fox (1736-1826), – le premier

⁷⁵ Léon MAURY, *Cours non publié 1910-1911*, in Hermann VEROLLET, *L'école du dimanche quelques idées sur son enseignement*, thèse présentée à la Faculté Libre de Théologie Protestante de Montauban pour obtenir le grade de bachelier en théologie, Montauban, 1912, p. 16-17.

⁷⁶ Jean-Paul COOK, « Nouvelles et Mélanges », in *MEDD*, Paris, Librairie rue de Rivoli, 1857, p. 64.

⁷⁷ Ernest RENAN, « Fragments du discours prononcé par M. Ernest Renan, directeur de l'Académie Française dans la séance du 4 Août 1881, à l'occasion des récompenses accordées pour les prix de vertu de Monthyon », *Petits récits de l'École du Dimanche de la Guillotière-Lyon*, Citeaux, 1881, p. 1sq.

⁷⁸ Joseph-Marie, baron de GERANDO, « Des Écoles du Dimanche », in *De la Bienfaisance publique*, t. 1, Bruxelles, Hauman, 1839, p. 466 pour les deux citations.

⁷⁹ CONDORCET (marquis de), *Rapport et projet de décret, relatifs à l'organisation générale de l'instruction publique*, présenté à l'Assemblée législative, les 20 et 21 avril 1792, in Assemblée Législative, <http://www.assemblee-nationale.fr/histoire/7ed.asp> [site consulté le 3 novembre 2009].

⁸⁰ Lettre de la rédaction, « Nos Écoles du Dimanche : une question à résoudre. Quels ont été les apports de Robert Raikes avec le mouvement des Écoles du Dimanche en France ? », in *MEDD*, 1863, p. 9.

organisateur du Mouvement anglais –, nous apprenant que des *gentlemen* français avaient visité Raikes et s'étaient montrés vivement intéressés par son dispositif. Raikes rapportait cette visite à son ami Fox en ces termes :

Quelques gentlemen français, membres de l'Académie royale, étaient avec moi la semaine dernière. Ils ont été si fortement impressionnés par les conséquences sociales prometteuses du dispositif qu'ils m'ont pris toutes les brochures imprimées à ce sujet, afin de proposer la fondation de telles écoles dans certaines de leurs paroisses de province. Mais ils connurent beaucoup de difficultés dans leur tentative⁸¹.

Qui étaient ces visiteurs, rencontrant Raikes quatre mois avant l'Édit de Tolérance (ou de Versailles 7-29 novembre 1787), qu'ignorent autant les acteurs protestants de la SEDD (faute d'avoir cherché) que les historiens de l'éducation populaire non confessionnelle (qui ignorent ce fait) ? La réponse vient plutôt indirectement d'un l'historien de l'université du Massachusetts (Amherst). Louis S. Greenbaum, en publiant le calendrier de voyage de la Mission envoyée en Angleterre pour y visiter les hôpitaux afin de réformer ceux de France, nous apprend que l'académicien *Tenon* (chirurgien français, 1724-1816), accompagné du marquis Charles Joseph Fortuné d'Herbouville (1756-1829) et d'un autre académicien, le physicien Charles Augustin Coulomb (1736-1806), servant d'interprète, visitèrent Raikes à Gloucester le 5 juillet 1787⁸². En Angleterre le *Gentleman's magazine* confirme cette visite⁸³. S'il est attesté par Florence Greffe, conservateur des Archives de l'Académie des Sciences-Institut de France, « dans un document de la BNF (N.a.f. 22744, fol. 125) que J. Tenon a déposé à l'Académie des sciences des documents et des ouvrages rapportés de son voyage en Angleterre, ceux-ci n'y sont plus conservés ni à la Bibliothèque de l'Institut⁸⁴ ». À cette époque, Condorcet était le secrétaire de l'Académie des Sciences. Dans quelle mesure l'expérience de Raikes a-t-elle inspiré la place que tiennent les EDD dans son discours de 1792 ? Que sont devenues ces idées ? Fondées en Angleterre dès 1892 par Mme Gray, et en 1894 par Anderson sur le modèle antérieur de Raikes, que sont devenues les EDD socialistes évoqué par Cook comme par W. Monod. Ce dernier commentait aussi : « Sauf erreur, j'ai lu quelque part que les catholiques nous enviaient nos écoles du dimanche. Les socialistes font mieux que nous envier, ils nous les ont empruntées⁸⁵. »

Si la SEDD, fondée en 1852, était devenue momentanément une Société d'édition, organe des Églises luthéro-réformées en 1989, pour quelle raison a-t-elle été dissoute en 2003 ? L'analyse des manuels que propose Jean-François Zorn montre au-delà des questions financières comment, dès 1998, prédomine le choix de la *Religionpädagogik*, avec non plus

⁸¹ « Some French gentlemen, members of the Royal Academy, were with me last week, and were so strongly impressed with the probable effects of this scheme of civilization; that they have taken all the pieces I have printed on this subject, and intend proposing establishments of a similar nature in some of their parishes in the provinces, by way of experiment. But to their establishment and progress in this country there were many obvious difficulties. » Robert RAIKES, « Lettre à W. Fox, du 12 juillet 1787 », in L. G. PRAY, *The History of Sunday Schools and Religion Education from the Earliest Times*, Boston, Crosby and Nichols, 1847, p. 178 (notre traduction).

⁸² L. S. GREENBAUM, « The Commercial Treaty of Humanity. La tournée des hôpitaux anglais par Jacques Tenon en 1787 », in *Revue d'histoire des sciences*. 1971, t. 24, n° 4, p. 334.

⁸³ Sylvanus URBAN, « The commercial Treaty of humanity », in *The Gentleman's Magazine*, vol. 47, 20 juillet 1787, p. 130 ; « Tenon », in *Éloges historiques des membres de l'académie des sciences 1815-1826*, Paris, Firmin Didot frères, 1861, p. 592.

⁸⁴ Je remercie Madame Florence Greffe de m'avoir communiqué cette information (courriel du 7 septembre).

⁸⁵ Wilfred MONOD, *L'instruction religieuse à l'école du dimanche*, « Rapport du Synode du Havre en mai 1902 », Vals-les-Bains, Aberlen, 1902, p. 6 ; Jean-Paul COOK, « Nouvelles et Mélanges », in *MEDD*, Paris, Librairie rue de Rivoli, 1857, p. 64.

au centre le texte biblique lu et expliqué de façon suivie, mais la réponse aux projets des « catéchètes » conviant les enfants à un « parcours » biblique et non plus à des « leçons » d'École du Dimanche⁸⁶.

Faut-il en conclure que la place réservée à l'étude suivie de la Bible est « consubstantielle » à ce dispositif d'éducation populaire ouvert gratuitement à tous et à toutes, en raison même du jour retenu ? L'éducation dominicale populaire laïque, se confondrait-elle aujourd'hui au niveau régional, avec les pratiques sportives les stades étant « ouverts » le mercredi comme le dimanche ? Dès 1883, la SEIPPF menait une enquête auprès des pasteurs leur demandant s'ils étaient gênés par les autorités civiles pour donner l'instruction religieuse, le jeudi et le dimanche, les deux jours mis à part pour cela. Quelques pasteurs, comme le pasteur Bureau La Mothe, se plaignaient du choix du dimanche pour les « exercices militaires⁸⁷ ».

Mais comment faire écho à l'allocution du professeur Lichtenberger qui, à l'occasion de l'AG de la SEDD de 1882, évoquant l'établissement de l'école républicaine comme la solution « du moindre mal » militait vigoureusement pour ce à quoi la loi l'autorisait toujours ?

Pour ma part, je *regrette* la mesure qui supprime l'enseignement religieux dans nos écoles communales. Je la regrette comme *chrétien*, par ce que je ne crois pas que l'on puisse séparer l'instruction de l'éducation, ni l'éducation de l'influence religieuse dans les écoles primaires. Je la regrette comme *Français*, parce que je suis jaloux de la valeur morale de mon peuple et que cette valeur l'évangile seul la confère, l'entretient et la garantit. Je la regrette comme *républicain*, parce qu'elle crée des ennemis à nos institutions et des embarras au gouvernement. Mais si je regrette cette mesure, *je la comprends*. Le catholicisme romain, qui a pour ainsi dire le monopole de l'instruction religieuse en France, a si peu des caractères d'une religion, il se montre si peu éducateur et si hostile à toutes les aspirations de la société moderne, qu'il n'y a pas lieu de regretter l'enseignement tout mécanique et mêlé à tant de superstition qu'il a dans l'immense majorité. On nous laisse, pour donner l'instruction religieuse, outre le dimanche, le jeudi. Emparons-nous du jeudi. Veillons à ce qu'il nous appartienne bien réellement. Réclamons avec énergie, avec obstination, contre les envahissements d'un zèle indiscret et illégal. Déjouons, par nos justes et incessantes revendications, les entreprises du fanatisme irrégulier. Et surtout créons sans retard l'école du jeudi et multiplions-la sur la surface du pays⁸⁸.

En parallèle aux actuelles écoles protestantes (de type humaniste et créationniste⁸⁹) qui ne concernent qu'un petit nombre d'élèves, comment les pasteurs avec les familles pourraient-ils mieux « exploiter » le concept d'École du Dimanche et du « mercredi » pour parfaire

⁸⁶ Jean-François ZORN, « Chronique catéchétique I, Le matériel pédagogique pour enfants, produit par la Société des Écoles du Dimanche de 1989 à nos jours », *ETR*, t. 75, 2000/1, p. 103-119.

⁸⁷ BUREAU LA MOTHE, *Lettre réponse à la circulaire de la SEIPPF* (mss), Les Deux-Sèvres, 8 février 1884, SHPF, Écoles du Jeudi, 017 Y 72/1.

⁸⁸ Frédéric LICHTENBERGER, AG SEDD, 30 avril 1882, p. 25-29.

⁸⁹ À côté des écoles plus anciennes comme celles réunies sous l'égide du pôle Comenius à Strasbourg (Gymnase Sturm, collège Lucie Berger), ou le collège Bernard Passy à Boissy-Saint-Léger et comme les écoles primaires : Marie-Durand à Nîmes ou d'Endoume à Marseille, plusieurs petites écoles protestantes, « créationnistes » à leur origine, sont nées ces dernières vingt années, fruit des efforts de petits groupes de protestants marqués par la littérature nord-américaine, appartenant au courant évangélique charismatique. Dix-huit écoles (15 en métropole, 3 à la Réunion) sont recensées par Daniel Neuhaus, directeur de l'Association of Christian Schools International (ASCI) francophone, sur le site <http://www.enseigner.org> [site consulté le 13 avril 2010].

l'instruction forcément incomplète reçue à l'école ? Comment, à l'image de Robert Raikes en 1780, à Gloucester, les pasteurs et membres des communautés pourraient-ils mieux contribuer aujourd'hui encore à l'éducation des jeunes dont les parents attendent – à tort – tout de l'école, dans les banlieues dites « chaudes » mais pas seulement ? À l'époque des « crises » : économique, familiale, religieuse mais aussi de l'école, l'héritage éducatif, légué par les acteurs des premières EDD ne serait-il pas un ferment éducatif à se ré-approprier ?

Anne RUOLT